

N°22
12/2019

Le petit journal Vigan



du
21 décembre
4 janvier

le Vigan fait
son cinéma



p. 3

CAMPUS CONNECTÉ



p. 4-5

AMÉNAGEMENT



p. 12

ENVIRONNEMENT



p. 14

HISTOIRE

ERIC DOULCIER



Cela faisait longtemps que le Tour de France n'avait pas traversé notre région. Une arrivée d'étape au Mont Aigoual a de quoi nous réjouir. La caravane et le peloton traverseront notre ville le 2 juillet prochain entre 14h et 16h. Retransmise dans de nombreux pays, cette étape devrait offrir de belles images et une excellente promotion de notre territoire.

Dès maintenant soyons tous mobilisés institutions, associations, population pour recevoir cet événement sportif et festif et en faire un moment inoubliable.

Être acteurs de notre territoire c'est aussi ce qui a prévalu à l'ouverture du campus connecté. Qui aujourd'hui est une belle réussite. En quelques semaines seulement une quinzaine

d'étudiants se sont inscrits, alors que nous en attendions qu'entre six et dix. Pour la rentrée prochaine, nous candidapons pour un deuxième tuteur afin d'augmenter le nombre d'étudiants à une trentaine. Par ailleurs, la faculté des sciences de Montpellier viendra elle aussi installer une licence environnement au Vigan pour la prochaine rentrée. Là aussi il faut que chacun se saisisse de cette réussite. Entreprises, institutions, développeurs, population pour faire de cet équipement un des fleurons de notre territoire.

C'est dans l'éducation et les apprentissages que se prépare l'avenir de tous. Chaque année nous investissons beaucoup pour notre école. Cette année un orchestre à l'école a vu le jour. Certes c'est un effort financier conséquent, mais un encouragement humain sans précédents. Cohésion de groupe, discipline, ouverture culturelle, respect des autres... Tous les ingrédients pour préparer de jeunes citoyens engagés et heureux.

Être acteur du territoire c'est aussi pour la municipalité de réaliser des travaux d'infrastructure au bénéfice de tous.

Les travaux du boulevard du plan d'Auvergne s'achèvent. Les réseaux eau, électricité assainissement sont neufs, les trottoirs sont larges, des places de parking ont été créées, des arbres plantés, des parterres de fleurs redessinés et enfin la poste et l'hôtel de ville accessibles aux

personnes à mobilités réduites.

Nous continuons, pour les mêmes raisons sur le boulevard des châtaigniers.

Être acteur du territoire c'est aussi mettre en avant les forces vives du territoire.

C'est pourquoi le spectacle de fin d'année sur la façade de la mairie qui va prendre possession des lieux pendant 15 jours avec des projections d'images s'intitule « le Vigan fait son cinéma ». Nous vous invitons tous à partager ce moment pensé et imaginé par l'association viganaise WAKO avec le concours des habitants du vigan.

Enfin être acteur du territoire c'est participer à la vie de la cité. L'année 2020 sera l'année du renouvellement des équipes municipales, c'est un moment important dans la vie de notre cité. Chacun de nous est concerné. La démocratie vit de la participation de tous.

Là aussi soyons les acteurs de nos choix. Les débats auront lieu dans d'autres espaces que notre petit journal.

Pour l'heure et à l'occasion de cette nouvelle année, je vous présente en mon nom et au nom de tous les membres du Conseil Municipal nos meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite dans vos projets pour l'année 2020.

RENCONTRER VOS ÉLUS

Pour rencontrer M. le Maire Éric Doucier, prendre rendez-vous au 04 67 81 66 10

ou par mail à eric.doulcier@levigan.fr.

Pour rencontrer un adjoint au maire, contacter l'accueil au 04 67 81 66 00

ou par mail à service.accueil@levigan.fr.

MAIRIE DU VIGAN

Place Quatrefoies de Laroquette - 30120 Le Vigan
04 67 81 66 00 - service.accueil@levigan.fr

Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Retrouvez sur notre site internet toutes les actualités de la commune, l'agenda des événements, les coordonnées et liens utiles : www.levigan.fr.

LE PETIT JOURNAL DU VIGAN

N° 22 - Décembre 2019

Mairie du Vigan - 30120 Le Vigan - 04 67 81 66 00

Directeur de la publication : Éric Doucier

Maquette : Stéphane Valade

Impression : Imprimerie Clément, 30120 AVÈZE
Imprimé sur papier 100 % recyclé

Tirage : 2 500 ex.

Dépôt légal : décembre 2019 - N° ISSN en cours d'attribution

LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NÎMES DONNE RAISON POUR LA SECONDE FOIS À LA VILLE SUR LA CONTRIBUTION AU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS.

En matière d'incendie et de secours, l'organisation adoptée en France passe principalement par les services départementaux d'incendie et de secours (Sdis). Le financement de ces établissements publics est en majorité assuré par des contributions départementales et communales (ou intercommunales).

Depuis le début des années 2010, la municipalité a sollicité le SDIS du Gard pour connaître les modalités de calcul de la contribution du Vigan. Jusqu'à aujourd'hui la contribution viganaise aboutit à faire peser sur Le Vigan, une charge par habitant

plus de quatre fois supérieures à celle incombant à d'autres communes du département.

Sans réponse du Président du SDIS, la municipalité a dû saisir le tribunal administratif.

Après un premier jugement favorable à la commune en 2018, un second jugement rendu le 12 novembre donne raison à la commune. La juridiction a considéré à nouveau que la délibération du 18 septembre 2018 avait été adoptée en méconnaissance du principe d'égalité devant les charges publiques.

OUVERTURE REUSSIE DU CAMPUS CONNECTE

Le Campus Connecté du Vigan est le premier de France à avoir atteint sa capacité d'accueil maximale. Des débuts prometteurs, qui témoignent de la cohérence d'un dispositif porté par l'Etat, la Région et la Commune.



Nés d'une volonté du Ministère de l'Enseignement Supérieur de donner accès aux études à tous, dans tous les territoires, les Campus Connectés sont des lieux dans lesquels il est possible d'effectuer des études supérieures, en enseignement à distance, tout en étant supervisé par un Tuteur.

Ces sites ont été pensés pour répondre aux besoins exprimés par certains étudiants d'avoir une offre de formation près de chez eux.

La Commune du Vigan fait partie des treize premières villes de France à porter le projet et le premier bilan porté, après trois mois d'exercice, est plus qu'encourageant.

La première promotion d'étudiants

Le 10 septembre dernier, le Campus Connecté du Vigan ouvrait ses portes à la **Cité Scolaire André Chamson**. Deux salles situées au nord du bâtiment ont été entièrement équipées et aménagées, afin de recevoir, la toute première promotion d'étudiants cévenols.

Ce sont au total 14 apprenants qui ont saisi l'opportunité d'effectuer des études supérieures au moyen de ce dispositif. Ce tout premier groupe d'étudiants est composé de 9 filles, pour 5 garçons. Quant aux engagements dans les cursus, on dénombre 10 inscriptions en BTS contre 4 en Licence.

Les Campus sont des lieux d'apprentissage conviviaux et vivants, dans lesquels les étudiants sont encadrés et suivis par un Référent pédagogique. Au Vigan, c'est Rachid MDAAM, qui est chargé de la coordination du Campus et du suivi des étudiants. Titulaire d'un double Master, en STAPS et Sociologie, le jeune homme a rapidement pris son travail à cœur.

«Mon rôle consiste à accompagner chaque étudiant dans son parcours formatif, en lui apportant

un soutien méthodologique et motivationnel. J'assure également un accompagnement collectif, en donnant des cours transversaux à l'ensemble de la promotion. Enfin, je développe le site en rencontrant régulièrement des entreprises, des associations et des institutions locales, afin de permettre aux étudiants de trouver plus facilement des stages. Les dernières collaborations en date se sont faites avec le CIO du Vigan, la Maison de Pays et l'Association éducative du Mas Cavallac.

Au-delà de mes missions de Tuteur, je suis surtout heureux de constater que les étudiants du Campus tissent des liens entre eux, communiquent et proposent de se voir en dehors du site. Une promotion est née et pouvoir observer l'évolution de ce groupe au quotidien est très agréable».



Emilie BTS ESF, Laurent L1 STAPS, Lilian BTS Notariat et Adeline BTS ESF

Le mot des étudiants

Des apprenants ont bien voulu faire part de leurs sentiments sur le Campus. Voici ce que rapporte Laurent, qui effectue une L1 STAPS :

«Au début, ça peut paraître assez complexe, parce qu'on n'est pas habitué à avoir de l'autonomie. Mais une fois qu'on est lancé dans son travail et qu'on maîtrise sa plateforme de cours, tout roule !»
Ce à quoi il ajoute :

«On a l'aide du Tuteur ici au Campus, et quand on a besoin de poser des questions de cours, on peut solliciter les profs par mails, pour nous expliquer ce qu'on n'a pas compris. C'est donc une autre démarche».

Lilian, qui est en BTS Notariat, explique :

«Ce n'est pas la même chose que la voie scolaire, mais c'est aussi pour ça qu'on a choisi le Campus. Avant je n'avais pas d'autonomie, ici je suis forcé de développer ça (...). Ce qui est bien, c'est aussi le fait de pouvoir travailler avec d'autres collègues de promotion. Par exemple, j'ai le même cours de français avec Thomas, on peut donc s'entraider et échanger sur cette matière».

Compte tenu du nombre élevé d'étudiants inscrits pour cette première année, un nouveau tuteur sera possiblement recruté dès l'année prochaine.

Quid des financements de ce projet ?

Un partenariat tripartite : Etat, Région, Commune

La labellisation Campus Connecté a permis à la Commune d'obtenir une subvention du **Ministère de l'Enseignement Supérieur** de 50 000 euros. 1000 euros par étudiants seront également versés pendant trois ans.

La région Occitanie, partenaire du dispositif, finance les investissements nécessaires et participe également aux frais de fonctionnement.

En contrepartie, **la Commune** s'engage sur différents critères, tel que l'accueil des étudiants...

Vous souhaitez vous renseigner ?

Adressez un mail aux adresses suivantes
campus.connecte@ac-montpellier.fr
campus-connecte@enseignementsup.gouv.fr
campus.connecte@levigan.fr

RASSEMBLEMENT NATIONAL CAMPUS CONNECTÉ A L'UNIVERSITÉ D'AVIGNON



Rachid MDAAM – Responsable du Campus Connecté du Vigan

Le 15 novembre dernier, s'est tenu, à l'Université d'Avignon, le premier colloque national sur les Campus Connectés. Outre les treize premiers Campus de France et les institutions qui les soutiennent, étaient également présents des universitaires intéressés par le dispositif et des collectivités territoriales, désireuses de porter le pro-

jet à leur tour. Cela a été l'occasion de témoigner, à l'échelle nationale, de ce qui a été mené au Campus Connecté du Vigan jusqu'à ce jour. D'ici 2022, ce sont plus de 200 Campus Connectés qui devraient ouvrir partout en France. Un prochain rassemblement est prévu en début d'année prochaine.

PLAN D'Auvergne ET HOTEL DE VILLE



LE BOULEVARD DU PLAN D'Auvergne

La plantation des micocouliers au début décembre vient mettre le point final aux travaux du boulevard du plan d'Auvergne et du parvis de la mairie.

Ces travaux ont été réalisés par le groupement SERRA TRIAIRE et chacun peut constater la qualité du travail des entreprises viganaises.

Plan de financement Boulevard du Plan d'Auvergne et parvis de la mairie

TOTAL TRAVAUX	1 325 774€ HT
DETR	191 275€
FSIL	143 000€
Région Occitanie	47 574€
Agence de l'eau	59 558€
FEDER (éclairage public)	63 866,65€
SMEG 30 (éclairage public)	38 319,99€
SIVOM	45 293€
Mairie du Vigan	736 887,36€



LE BOULEVARD DES CHÂTAIGNIERS

Artère majeure du vigan, le Boulevard des châtaigniers est en travaux.

La première phase entre le boulevard du plan d'Auvergne et le café des châtaigniers s'achèvera en février, une deuxième débutera en mars pour s'achever avant le passage du tour de France début juillet entre le café des châtaigniers et le monument aux morts.

Les transformations envisagées visent à embellir le boulevard, améliorer la circulation des piétons, créer des espaces de stationnement en déplaçant le boudrome dans le parc des châtaigniers et sécuriser les accès aux transports en commun.

Toutes les informations détaillées relatives aux travaux du boulevard des châtaigniers sont à retrouver sur le site de la ville.

Quelles conséquences ?

Côté piétons et cyclistes : Les cheminements et les accès piétons, notamment des commerces, seront maintenus et sécurisés durant toute la durée du chantier.

Côté bus : À partir du mois d'avril, l'arrêt des bus actuellement situé sur le boulevard sera déplacé dans le parc des châtaigniers.

Côté jeu de boules : Les travaux du nouveau boudrome seront réalisés avant l'intervention sur les jeux de boules actuels.

Côté ramassage des ordures ménagères : Les containers à ordures ménagères seront déplacés pendant la durée du chantier vers le monument aux morts.

Côté automobilistes : La circulation sur le boulevard des châtaigniers sera interdite pendant la durée des travaux, l'accès au cimetière sera possible par le boulevard du plan d'Auvergne et la première partie du boulevard des châtaigniers.



NOUVELLE SIGNALÉTIQUE AU CIMETIÈRE

Cet automne a vu la réalisation d'une nouvelle signalétique au cimetière.

La mise en place de nouvelles plaques individuelles numérotées, d'un plan général à l'entrée et de panneaux indiquant les carrés devraient faciliter la localisation et l'accès des visiteurs aux sépultures.

Conduite par les équipes municipales en même temps que l'entretien des espaces végétalisés, cette opération s'inscrit dans un projet plus général d'aménagement et de réorganisation du cimetière sur plusieurs années et devrait notamment conduire à la création d'un jardin du souvenir.



SERVICE DES EAUX

RENOUVELLEMENT DES BRANCHEMENTS EN PLOMB

Le service des eaux poursuit le programme de suppression des branchements en plomb.

50 branchements en plomb d'eau potable sont en cours de remplacement dans la commune, ce sont les secteurs rue d'Isis et avenue de Rochebelle qui sont concernés.

CHANGEMENT DES COMPTEURS LES PLUS ANCIENS : VERS LA TÉLÉRELÈVE

Ces nouveaux compteurs ont été installés dans le cadre des travaux des boulevards du plan d'auvergne et des châtaigniers et seront progressivement généralisés à l'ensemble des abonnés de 2020 à 2024.

Ces compteurs sont équipés d'un boîtier gris : il s'agit d'un module radio qui enregistre votre consommation et peut la transmettre à distance sur le portable de relève des agents.

La relève du compteur d'eau peut se faire ainsi depuis le domaine public, sans accès direct au compteur et sans vous déranger.



Cette technologie permet la relève du compteur même en votre absence ou en cas d'accès difficile. La facture d'eau est ainsi établie en fonction de votre consommation réelle et non estimée. Cette technologie permet notamment de détecter toute tentative de fraude et d'améliorer le suivi du rendement du réseau d'eau.

MAILLAGE DES RÉSEAUX D'EAU AVEC AVÈZE

Au cours du premier trimestre le maillage d'une partie de notre réseau d'eau avec Avèze sera réa-

lisé par les services des eaux des communes et l'entreprise Serra.

Ce projet consiste à raccorder une conduite du service des eaux d'Avèze au réseau viganais sur l'avenue de Rochebelle et à raccorder les abonnés avézols situés dans le quartier de la Fabrègue au réseau viganais du château d'eau du Buscaillou.



Ces raccordements ont pour objectifs de permettre à ces secteurs de bénéficier de deux alimentations en eau lorsque le réseau de l'une des communes est défaillant (pollution, débit, casse sur le réseau, travaux etc.)
coût des travaux 25 000€

QUALITÉ DES EAUX :

Le gouvernement a mis en place un site permettant aux citoyens d'avoir accès aux analyses d'eau potable de chaque commune de France :
<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>

L'EAU D'ISIS : UNE EAU UNE LÉGENDE



La municipalité a sollicité un designer afin de créer une bouteille d'eau destinée à favoriser la consommation d'eau du réseau d'eau potable plus écologique et moins chère.

En effet, le plastique des bouteilles d'eau est fabriqué à partir de composés chimiques appelés PET (Polytéréphtalate d'éthylène) qui renferment des perturbateurs endocriniens qui modifient le bon fonctionnement de nos cellules.

De plus, le recyclage de cette matière n'est pas infini et nécessite beaucoup d'énergie (incinérateur, camions etc.) nombre de bouteilles en plastique se retrouvent facilement dans la nature (notamment dans les océans et en forêt) et met des dizaines voire des centaines d'années à disparaître.

Il faut près de 2kg de pétrole brut pour fabriquer 1kg de PET, aux Etats-Unis, «l'énergie nécessaire à produire, transporter, réfrigérer et se débarrasser d'une bouteille en plastique revient à la remplir au quart de pétrole», selon un article du journal suisse Le Temps.

Enfin, l'eau en bouteille coûte environ 120 fois plus cher que l'eau du robinet

Les bouteilles seront proposées aux restaurateurs et cafetiers et pourront être achetées par les abonnés au prix de 2€ à la mairie et à l'office de tourisme. (livraison des bouteilles au premier trimestre 2020)

PATRIMOINE COMMUNAL

La ville achète le bâtiment désaffecté du service de la météo

La municipalité va procéder à l'acquisition pour 140 000€ du bâtiment situé au début du chemin de Goulou à l'arrière de la cité scolaire.

Cet achat s'inscrit dans le projet de création d'une nouvelle gendarmerie et de désenclavement de la cité scolaire.

La ville vend l'ancienne école de musique situé quai du pont

La municipalité a mis en vente 360 000€ lors du conseil municipal du 27 juin dernier, le bâtiment qui abritait jusqu'en juin l'école de musique.

Un compromis de vente vient d'être signé pour la réalisation d'un cabinet dentaire.

ECOLE PRIMAIRE JEAN CARRIERE

ÉDUCATION À LA SANTÉ AU GROUPE SCOLAIRE JEAN CARRIERE

La mission première de l'école est de transmettre les savoirs. Cependant, santé et éducation sont étroitement liés et constituent le socle sur lequel s'appuie une dynamique de la réussite: l'éducation contribue au maintien de la santé et la santé procure les conditions nécessaires aux apprentissages.

L'équipe municipale et la communauté éducative du Vigan, soutenues par l'inspecteur de l'Éducation Nationale, toujours soucieux du bien être des enfants scolarisés sur leur commune ont décidé de programmer dès la rentrée 2019-2020, une éducation à la santé en articulation avec les enseignements.

La ville du Vigan a fait appel à des professionnels de la santé désireux d'entreprendre des actions d'éducation à la santé en milieu scolaire et ce dès le CP. Un comité de pilotage réfléchit à l'organisation et aux différents thèmes à aborder pour

mettre en place un parcours éducatif de santé.

Pour l'instant, les thèmes retenus pourraient aborder les besoins physiologiques (alimentation, rythmes biologiques, hygiène, gestion des émotions, estime de soi...) mais aussi des compétences sociales (développer le respect de soi-même et l'autonomie, promouvoir le respect d'autrui, la solidarité et l'empathie, sensibiliser au respect et à la protection de l'environnement, éducation à la citoyenneté...)

Ce partenariat mairie, professionnels de la santé, Éducation Nationale est dans une phase de réflexion, d'observation pour ce projet Santé à l'école qui vise à offrir à tous les enfants un environnement éducatif stimulant et des conditions propices au développement des compétences qui assureront leur réussite éducative et sociale et à adopter des comportements responsables pour leur santé.

Parce que la santé est une condition de la réussite de tous les élèves, ce projet est une priorité dont nous vous en reparlerons sans aucun doute.



REMISE DES DIPLÔMES À LA CITÉ SCOLAIRE ANDRÉ CHAMSON

La cérémonie de remise des diplômes, présidée par Mme Laroche, Proviseur, entourée des équipes pédagogiques, d'Eric Doulcier, maire du Vigan s'est déroulée le vendredi 22 novembre 2019

Parents et élèves étaient au rendez-vous ce vendredi à la cité scolaire André Chamson pour la récompense de plusieurs années de travail et d'efforts

Taux de réussite

- Bac S: 85,9% (académie: 90,1%)
- Bac ES: 95,8% (académie: 89,9%)
- Bac L: 100% (académie: 93,2%)

Soit, 93,9 % de moyenne sur le Bac général (académie: 91,1 %)

- Bac STMG: 90% (académie: 89,3%)
- Bac pro commerce/ ARCU: 65% (académie: 65%)

Diplôme national du Brevet général: 90,7% (académie: 86,3%)

Des résultats qui dépassent la moyenne académique et qui permettent aux élèves de partir vers de nouveaux horizons pour bâtir leurs carrières professionnelles avec les bases solides enseignées par l'équipe pédagogique de la cité scolaire

UN ARTISTE À L'ÉCOLE

Dans le cadre d'«Un artiste à l'école», association créée en 2017, et profitant de son passage au Vigan pour le festival 36, quai des Cévennes, Caroline Proust, viganaise, comédienne, notamment actrice phare de la série Engrenages sur Canal+, est revenue sur les bancs de la cité scolaire André Chamson qu'elle a fréquenté durant sa jeunesse. Elle a témoigné de son parcours et fait découvrir les coulisses de son métier aux élèves présents.

Expérience riche et généreuse suscitant peut-être des vocations.



ELECTIONS MUNICIPALES : MODE D'EMPLOI

Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020. Les électeurs sont appelés à élire 27 conseillers municipaux, qui ensuite éliront eux-mêmes le maire de la commune au sein du Conseil municipal.

Les électeurs du Vigan, (villes de plus de 1.000 habitants) désigneront aux mêmes dates leurs conseillers communautaires qui siègent à la communauté de communes.

A noter que les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne peuvent voter et sont éligibles aux élections municipales, à condition d'être inscrits sur les listes électorales complémentaires.

Les listes doivent comporter autant de noms que de sièges à pourvoir et être paritaires hommes/femmes.

Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune et présenter l'un des justificatifs suivants :

- Carte d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans
- Passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans

- Carte vitale avec photographie
- Permis de conduire en cours de validité
- Permis de chasser en cours de validité avec photographie
- Carte du combattant en cours de validité avec photographie
- Carte d'invalidité en cours de validité avec photographies
- Carte d'élus en cours de validité avec photographie

Les dates clefs

7 février 2020 : date limite de demandes d'inscription sur les listes électorales

27 février : fin des dépôts de candidatures

15 mars : premier tour

22 mars : second tour

Les chiffres clefs

34.970 communes début 2019, soit environ 1.800

de moins que lors des municipales 2014

42 communes de **plus de 100.000 habitants**

Plus de 30.000 communes de **moins de 3.500 habitants**

1.266 groupements de communes et intercommunalités

Seuls 17 % des maires sont des **femmes**

65 % des maires sortants ont **plus de 60 ans**



MAÎTRISEZ VOTRE ÉNERGIE AVEC LE SLIME

Locataires ou propriétaires, demandez un diagnostic gratuit à domicile avec le Service Local d'Intervention pour la Maîtrise d'Énergie

Qu'est ce que le SLIME?

Il s'agit d'un programme national d'information et d'action de la maîtrise de la demande énergétique qui s'inscrit dans le cadre des certificats d'économie d'énergie

Ce dispositif est porté par le département du Gard avec de nombreux partenaires

Quels sont ses objectifs?

- intervenir auprès des ménages en difficultés dans leur gestion d'énergie
- aider les ménages à réduire leurs consommations et leurs factures d'énergie

Comment ça fonctionne?

Tous les ménages en situation de précarité énergétique

peuvent bénéficier de ce dispositif

Une procédure simple de signalement est proposée à tous les acteurs locaux qui sont sensibilisés et impliqués dans cette démarche

Des visites à domicile peuvent être effectuées pour identifier les besoins des ménages concernés qui seront orientés vers des solutions qui leur permettront de sortir de la précarité énergétique

Locataires du parc privé, du parc public, propriétaires occupants peuvent bénéficier du SLIME

Pour le territoire viganais, c'est l'association La Clède (04.66.86.52.67, mail: laclede@laclede.fr) qui porte cette action en collaboration avec le Conseil Départemental.

DÉMÉNAGEMENT DU CENTRE MÉDICO SOCIAL

Le mercredi 11 septembre 2019, Denis Bouad, président du Conseil Départemental a inauguré le nouveau centre médico social en présence de Mme Joëlle Gras, sous préfète du Vigan, de Mr Martin Delord, conseiller départemental, d'Eric Doucier, maire du Vigan et de nombreux élus.

Désormais situé au 3 Parc des Châtaigniers, les usagers sont accueillis dans des locaux neufs et adaptés et ont accès aux différents services:

- le service territorial de l'insertion
- le service territorial de l'autonomie
- le centre médico social
- le service de la petite enfance
- le centre de planification

**Il est ouvert au public tous les jours de
9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Tél : 04.67.81.86.60**



STATION VERTE

LA VILLE A DÉCROCHÉ LE LABEL NATIONAL DES STATIONS VERTES, TRÈS PRISÉ POUR LES SÉJOURS FAMILIAUX.



C'est un label national qui existe depuis 1964. Et, qu'on se le dise, il ne suffit pas de s'acquitter d'une cotisation pour l'obtenir. Il faut remplir un cahier des charges plutôt musclé, présenter un dossier complet

en bonne et due forme avec photos, topo-guides, détail des animations et manifestations culturelles, des activités ludiques, des parcours

de randonnée, du patrimoine naturel, des sites touristiques, des commerces et services...

Et c'est désormais officiel, la Fédération française des Stations vertes de vacances et des Villages de neige, basée à Dijon, vient d'attribuer le label de station verte à la ville du vignan lors de son dernier congrès.

Un gage de qualité

Pour Pierre Muller, adjoint au maire en charge de l'environnement, « c'est pour la ville un nouveau gage de qualité en terme d'accueil familial

loin des nuisances dans un secteur très préservé sur le plan environnemental. Mais également en termes d'hébergement et de qualité de la vie. Et c'est très recherché par les familles justement qui n'hésitent plus aujourd'hui, par le biais d'Internet, à choisir leur destination de séjour en fonction de ces critères. »

En somme, c'est là un label de plus pour la cité qui est déjà « ville fleurie ».

Bref, de quoi donner l'idée d'un séjour au vignan à encore un plus grand nombre de familles.

<http://www.stationverte.com>

MODERNISATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE : LA MAIRIE DU VIGAN SE DOTE D'UNE CARTE BLEUE POUR ACCÉLÉRER LE PAIEMENT DES FOURNISSEURS DU PAYS VIGANAIS.

Afin de faciliter les achats publics de biens et de services de fonctionnement, diminuer le nombre des mandaterments et régler nos fournisseurs en toute liberté et sécurité, la mairie du vignan va souscrire à compter du 1 janvier 2020, une carte achat public avec la caisse d'épargne.

Cette carte utilisable chez les fournisseurs référencés par la collectivité permettra de réduire à moins de 5 jours les délais de paiement des entreprises.

En contrepartie, celles ci pourront accorder une remise à la collectivité, de plus cette procédure permet également de réaliser

jusqu'à 70 % d'économies sur le traitement d'une facture par rapport à une exécution classique de la commande publique.

Une opération gagnante pour tous.



LE PAYS VIGANAIS, CAP SUR UNE DESTINATION PLAINE NATURE

La mairie du vignan et l'office de tourisme Cévennes & Navacelles se sont associés en cette fin d'année pour faire la promotion de notre territoire dans un numéro spécial de la gazette de Montpellier et de Nîmes : « SO FÊTES »

Ce numéro gratuit est paru le 28 novembre et diffusé sur tous le Gard et l'Hérault à 40 000 exemplaires, rendez vous chez votre marchand de journaux préféré.



LES FOIRES DU PAYS VIGANAIS...

...TOUTES LES SAVEURS DES CÉVENNES : *le pays viganais est immanquablement associé aux délices de son terroir et à ses foires dont la plus emblématique est celle de la pomme et l'oignon*

Le dimanche 28 octobre la Fête de l'oignon doux des Cévennes et de la pomme Reinette du Vigan a connu l'affluence des grands jours. Dès l'ouverture à 9 h 30 les stands ont été pris d'assaut par des chalands venus en nombre du Gard mais aussi des départements limitrophes pour cette manifestation désormais incontournable en ce début

d'automne. Le Vigan s'est transformé en un immense marché aux produits du terroir.

Les consommateurs avertis en quête de qualité, d'authenticité, de circuit court ont trouvé leur bonheur dans cette foire conviviale aux saveurs cévennoles.

« *Miels et frigoules* » la foire aux miels et aux plantes aromatiques et médicinales est la dernière née et la plus petite des foires du terroirs viganais.

La 3ème édition de « Miel et frigoule » organisé par la ville du Vigan en partenariat avec des agriculteurs a rassemblé dans la salle Jeanne d'Arc (en raison de la météo) une vingtaine d'apiculteurs et de producteurs de plantes du pays viganais et d'ailleurs.

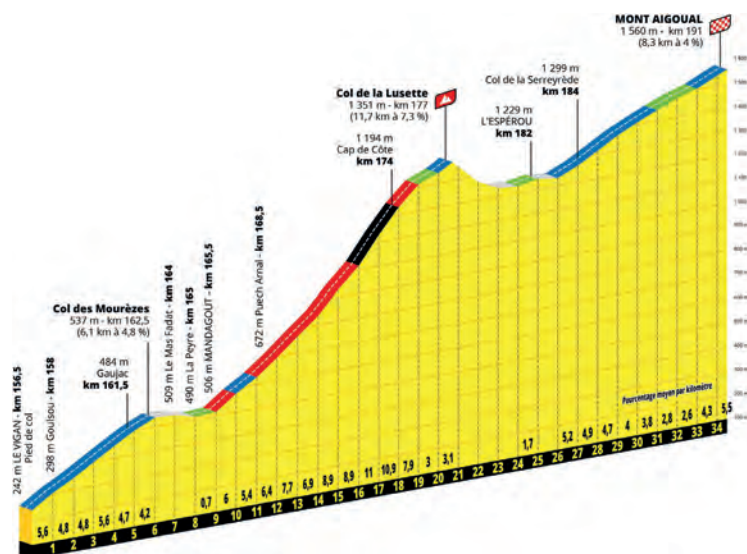
Malgré la pluie les visiteurs ont été nombreux et ont pu de 9h à 18h, se laisser séduire par les diverses déclinaisons du nectar des abeilles, biscuits, gâteaux, pains d'épices, nougats... et plonger dans l'univers de cet insecte grâce aux visites de ruches organisées par Jacques Campredon.

Des ateliers de fabrication de cosmétique à base de plantes ont également rencontré un vif succès



EVENEMENT : LE TERRITOIRE VA ACCUEILLIR LE TOUR DE FRANCE LE 2 JUILLET PROCHAIN

«Les escaliers qui permettent d'y accéder donneront à la journée une tonalité piègeuse en particulier lorsqu'il faudra s'attaquer aux rudes pourcentages du col de la Lusette. Au sommet, il restera une quinzaine de kilomètres jusqu'à la ligne d'arrivée. La plus grande vigilance sera de mise pour les favoris du Tour» prévient Christian Prudhomme, le patron du Tour de France.



LES NOUVEAUX COMMERCE DU VIGAN

En toute transparence, nous le publierons désormais dans le magazine municipal, et la liste précise des commerces concernés est consultable sur simple demande auprès de la mairie.

DEPUIS 2014

OUVERTURE

FERMETURE

0022

0012



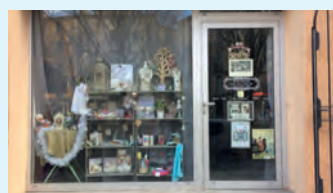
ATELIER VÉGÉTAL

Sandra Rocher - Artisan fleuriste
16 place du Quai - 30120 Le Vigan
04.99.54.38.26/ 06.33.01.28.31
sandraroche@orange.fr



CKTY BOISERIE

Création de meubles
Menuisier/ébéniste
Mardi au Samedi de 9h30 à 12h et de
15h30 à 19h
7, av E d'Alzon - 30120 Le Vigan



L'ATELIER DU FOUZOL

Mercerie - Perles - Cadeau - Couture
Mardi au Vendredi de 10h à 12h et de
15h30 à 19h Samedi de 9h30 à 12h30
15, place du Quai - 30 120 Le Vigan
09 87 36 35 07



L'ATELIER CRÉATIF DU VIGAN

Mme Lamps Céline - Atelier loisirs créatifs enfants/adultes - Vente de matériel
loisirs créatifs - Déco artisanal
Mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de
15h à 19h Samedi de 9h30 à 12h30
6, Av E d'Alzon 30120 Le Vigan
06.85.93.55.76

LE VIGAN FAIT SON CINEMA

SPECTACLE SON & LUMIERE EXCEPTIONNEL GRATUIT



Projection monumentale, animation 3D et ambiance sonore sur la façade de la mairie du Vigan.

Cette création artistique collective met en valeur les forces vives,

MORGAN NEGRE A FAIT LE PLEIN

L'auditorium du Vigan a accueilli à l'initiative de la municipalité, les 9 et 11 Août l'humoriste viganais Morgan Nègre qui rodait son nouveau spectacle.

Lauréat du grand challenge de l'humour » en 2018 à Alès, présent en 2019 au festival d'Avignon, Morgan démarre sa jeune carrière d'artiste avec succès.

Les fans étaient nombreux dans la salle, réagissant de nombreuses fois à la demande du comédien et le public lui a d'ailleurs offert une belle standing ovation.

Depuis, Morgan a rejoint la capitale et poursuit sa route pas à pas vers le haut de l'affiche.

l'identité, le patrimoine naturel et historique du territoire viganais et offre un spectacle pour les fêtes où chacun pourra venir découvrir une vision poétique, enivrante et inspirante de notre territoire et de ces emblèmes.

Cette projection devient alors un véritable spectacle émerveillant les petits comme les grands offrant une plongée féérique dans l'univers des nouvelles technologies. Le mapping vidéo consiste à s'adapter aux lignes architecturales du bâtiment où ont lieu les projections, à le souligner et à l'animer.

Ce portrait unique s'est construit au fil des mois avec des viganais passionnés et amoureux de leur territoire.

Co écrit par les viganais et produit par le collectif WAKO.

Tout public, accès libre.

3 représentations par soir à 18h, 19h, 20h sur le parvis de la mairie du 21 décembre au 4 janvier 2020.

Durée 15'



FRANÇOIS PLACE, AUTEUR-ILLUSTRATEUR



L'association Kamishibai, organisatrice des Eclats de Lire, nous a proposé ces 13 et 14 décembre une nouvelle manifestation autour de la littérature jeunesse, en collaboration avec la médiathèque du Pays Viganais et Occitanie Livre et Lecture.

Ce « Coup d'éclat » tout entier dédié au grand auteur-illustrateur François Place, nous a réjoui par sa programmation et sa convivialité !

L'événement a commencé le vendredi soir à l'auditorium par une conférence illustrée : un émerveillement pour les yeux et les oreilles, François Place étant aussi talentueux que

drôle ! Pendant plus d'une heure, l'auteur-illustrateur a partagé avec le public son amour du dessin, de la cartographie, et son magnifique imaginaire. Les nombreux spectateurs ont eu ensuite le plaisir de bénéficier d'une séance de dédicaces personnalisées.

Le lendemain, François Place a donné une master-class à 15 heureux participants qui ont passé la journée du samedi avec lui. Destinée aux ados et aux adultes, avec ou sans expérience du dessin, cette master-class a permis d'explorer la notion de cartographie, de (re) découvrir un ouvrage référence de François Place, l'Atlas des géographes d'Orbae, et pour chacun, de s'essayer à créer sa propre carte imaginaire.

Après ces deux journées François Place est reparti. Mais le « Coup d'éclat » n'en est pas terminé pour autant. A ne pas manquer : jusqu'au 20 décembre à la Chapelle des Orantes une exposition d'une cinquantaine de ses plus

beaux originaux attend les visiteurs !

A noter : ce premier « Coup d'éclat » proposé conjointement par l'association Kamishibai et la médiathèque sera suivi de bien d'autres. Chaque année en décembre au travers d'une conférence, d'une exposition, d'une master-class, sera désormais offert à tous un point de vue sur les démarches créatives et les pratiques personnelles des créateurs qui sont à l'origine des livres que lisent nos enfants !



Et toujours au printemps, les Eclats de lire, dont ce sera la 7^e édition en 2020, les 16 et 17 mai !

Deux rdv incontournables !

COMPAGNIE AMARANTE - LES LANGUES SE DÉLIENT

Le projet LES LANGUES SE DÉLIENT qui donne voix aux habitants et valorise la richesse interculturelle du territoire viganais célèbre ses trois ans !



Trois années riches en rencontres, en surprises, en émotions. En 2020, embarquez avec nous pour une année de création collective et participative. D'escaliers en escaliers, nous rendrons hommage à celles et ceux qui font un territoire !

Initié par les écoles Jean Carrière dans le cadre du cursus bilingue occitan, où les parents étaient invités à faire don aux élèves de leurs langues et de leurs cultures, le projet des Langues se délient a été rejoint et prolongé en 2017 par la La Cie Amarante.

Durant trois ans, la Compagnie Amarante collecte des témoignages de viganais d'adoption venus d'ailleurs il y a 2, 10, 50 ou 80 ans. Dans une relation de confiance, ils.elles ont partagé.e leurs parcours migratoires, les départs, les arrivées, les voyages, les installations, les naissances et les morts.

Cette année 2020 est l'occasion d'une GRANDE RÉTROSPECTIVE pour clôturer le projet. Un voyage au long cours avec des expositions au Musée Cévenol, à la mairie, à la médiathèque, à l'office de tourisme et sur les murs de la ville, la publication d'un beau livre Les Langues se délient - Itinéraires de viganais fruit de 3 ans de collectages, un cycle de projections mensuelles au Cinéma Le Palace pour découvrir autrement les pays visités à travers ces rencontres, des ateliers et un spectacle en déambulation dans les rues avec les enfants des écoles et de l'école de musique, la première d'un nouveau spectacle original Encore combien d'Etoiles ?, et une grande fête de la soupe et du pain pour clore les festivités.

Les dates à retenir sont à retrouver sur <https://www.compagnie-amarante.com> et le programme papier dans tous les lieux clés du Vigan. Embarquez avec nous, c'est parti !
Radio Escapades - Vendredi 10 janvier à 15h - Émission en direct "à Vous les Studios" spécial Les Langues se Délient.



CINÉMA LE PALACE - 1 MOIS / 1 FILM / 1 PAYS

Un jeudi par mois de janvier à décembre 2020. Entrée 5€ - Bar et grignotages sur place

OUVERTURE DES FESTIVITÉS

1^{ère} escale Brésil

16 JANVIER

16h30 - *Aquarius* de Kleber Mendonça Filho
Happening festif et participatif dès 19h avec Flavio Cardoso, ses danseurs et en guest, Caoticos.
& expo photos *Lemanja* de Vanessa Soares
20h30 - *Trois étés* de Sandra Kogut (avant-première)

17 JANVIER

20h30 - *Le sel de la terre*
de Wim Wenders et Juliano Ribeiro Salgado

18 JANVIER

19h30 - soirée lecture et musique pour *La Nuit de la Lecture* organisée par la Médiathèque et l'association Yiddish&Cie en Cévennes.

6 FÉVRIER : Angleterre

20h30 - *Joue-la comme Beckham* de Gurinder Chadha
Interlude musical piano voix avec Zone Bleue

19 MARS : Continent africain

18h - *Partir*, court-métrage d'animation en présence suivie d'une rencontre avec les auteurs Ibrahim Drame, Aboubacar Keita, Bruno Landu-Mambotte.

Les dessins originaux de Jean-Michel Delambre seront exposés dans le hall du cinéma.

20h30 - *I am not a witch* de Rungano Nyoni

23 AVRIL : Arménie

20h30 - *Le Voyage en Arménie* de Robert Guédiguian et interlude sonore

21 MAI : Japon

20h30 - *Voyage à Tokyo* de Yasujiro Ozu pendant le cycle cinéma japonais du 20 au 26 avril

18 JUIN : Italie

20h30 - *Respiro* d'Emmanuelle Crialese dans le cadre d'un cycle cinéma italien du 17 au 23 juin avec un interlude musical du groupe vocal Fest'Occ
les autres escaliers seront annoncées sur le site de la compagnie et du cinéma

2^{ème} escale Encore combien d'étoiles ?

Spectacle dès 8 ans - Salle Lucie Aubrac -

Vend 31/01, 20h30 - sam 1^{er}/02, 17h - dim 2/02, 16h30 et 20h

5€/8€/10€ - Réservation au 04 67 81 66 00

Plus d'infos sur le spectacle <https://www.compagnie-amarante.com/creation-de-spectacles/encore-combien-d-etoiles/>

3^{ème} escale Des expositions et un livre

Jeudi 26 mars - 18h30 - Imprimerie Clément -
Sorite du livre aux pieds de la presse - Soirée sur invitation réservée aux témoins et contributeurs - Avec le groupe polyphonique *Elles en voix*.

Vendredi 3 avril - 18h - Vernissage de l'exposition *Rétrospective, Itinéraires de Viganais* - Musée Cévenol - Jusqu'au 30 octobre - Le livre sera en vente au public et dédié par les autrices.

Et dès fin mai exposition sur les murs de la ville de photos grand format.

4^{ème} escale Vendredi 5 juin

(reporté au 12 si pluie) - 9h30 et 16h30 - Spectacle en déambulation dans les rues de la ville avec les enfants des écoles Jean Carrière, l'école de musique et Orchestre à l'école.

Dernière escale Samedi 7 novembre

(reporté au 14 si pluie) - Fête de la soupe et du pain et inauguration de l'exposition photographique «Clins d'oeil intergénérationnels» d'Emmanuelle Fréget - Hall de la mairie jusqu'au 4 décembre.

Allez zou ! Pour 2020, on vous souhaite un très beau voyage avec nous !

LES OBLIGATIONS LEGALES DE DEBROUSSAILLEMENT (OLD)

Cet été caniculaire et la période de sécheresse qui s'en est suivie avec son cortège d'incendies nous a interpellé à propos de nos obligations légales de débroussaillage (OLD).

Suite à un incendie survenu sur le territoire de la commune, de nombreuses personnes se sont inquiétées des friches qui entouraient leur parcelle et la commune est intervenue à de multiples reprises pour rappeler les administrés concernés à leur devoir.

L'automne est le bon moment pour passer à la pratique et mettre son terrain et son habitation à l'abri d'un danger qui ne manquera pas de revenir de plus belle l'été prochain !

Si votre bâtiment se trouve dans un périmètre boisé, vous êtes tenu de procéder au débroussaillage, c'est-à-dire : Une zone claire de 50 m autour de votre bâtiment et de même pour un «couloir» de 5x5 m pour votre voie d'accès. S'il se trouve en zone urbaine c'est la totalité de la parcelle qui doit être débroussaillée.

Vous pourrez vous procurer le petit fascicule en mairie qui précise très clairement les modalités à respecter (enlèvement des ligneux-bas, espacement des arbres etc.).

Si une parcelle voisine se trouve située dans le rayon des 50 m autour de

votre bâtiment, vous êtes tenu de la débroussailler également sur ce secteur, le feu ne connaissant pas les limites cadastrales ! Il vous faudra alors demander par lettre recommandée l'autorisation de votre voisin afin de pouvoir intervenir sur son terrain. Sans réponse de sa part après un mois, c'est lui qui supportera l'obligation à votre place.

Enfin, en cas de défaut de respect des OLD signalé par la commune et ayant fait l'objet d'une injonction, le maire, passé un certain délai, pourra faire exécuter d'office les travaux aux frais du propriétaire concerné.

Le changement climatique est devenu désormais une réalité et nos étés du sud seront sans doute de plus en plus souvent caniculaires.



BATTUES ADMINISTRATIVES



La pullulation de sangliers et notamment aux abords des agglomérations engendre des dégâts parfois importants sur les parcelles jardinées, les cultures etc. et ceci jusque sur le parc des Châtaigniers au Vigan !

En collaboration avec la commune, le lieutenant de louveterie de la circonscription, monsieur Fabien Turc, organise ponctuellement des battues sur notre secteur avec le concours de chasseurs locaux expérimentés.

Ces actions, si elles ne peuvent bien sûr pas réguler à elles seules les populations de sangliers, contribuent

grandement à les contenir et à les éloigner.

Cela implique un dérangement ponctuel pour les riverains durant les battues ce qui est compréhensible et il n'est malheureusement pas possible de les prévenir avant chaque intervention des chasseurs. Un arrêté est affiché dans ce cas et consultable en mairie du Vigan.

La commune vous remercie de votre compréhension sans omettre de remercier également le lieutenant de Louveterie et son équipe pour le service qu'ils rendent bénévolement à notre territoire.



Si la randonnée n'est certes pas une activité nouvelle pratiquée sur nos territoires, l'itinérance en représente une variante très en vogue actuellement.

ITINÉRANCES AU VIGAN

Un périple au long cours au travers de paysages naturels ou non, toujours variés et intéressants représente pour les adeptes de ce type de loisir, à la fois l'aventure et le sport, mais également la rencontre avec l'autre et un dépaysement en douceur.

Cela peut devenir pour certains un moyen de se décaler par rapport aux contraintes subies au quotidien et au stress citadin. Voir quelquefois aussi une addiction au kilométrage !

Plusieurs dizaines de ces grands itinéraires jalonnent à présent l'Europe et les pratiquants se comptent par millions. Le Vigan est désormais à la croisée de deux de ces itinéraires : Le chemin de Saint Guilhem (240 km de l'Aubrac aux gorges de l'Hérault) et la Grand Traversée du Massif-central VTT (1380 km du Morvan à la Méditerranée).

Espérons que ces visiteurs venus de loin apprécient à sa juste valeur notre si remarquable contrée et qu'ils y trouvent le bon accueil à l'étape. De plus en plus nombreux chaque année, ils apportent également une contribution non négligeable aux économies locales qui en ont tant besoin.

COOPERATION LE VIGAN - PEL MAOUE

Actuellement les nouvelles du Mali sont plutôt tristes... Mais rien n'arrête notre détermination et celle des responsables de la commune de Pel Maoudé à avancer sur ce projet de coopération enclenché en 2012 afin que sa population bénéficie des meilleures conditions de bien être matériel et moral.

Et celle-ci nous montre chaque jour combien nous avons raison de continuer !

Voici une belle lueur d'espoir à travers ces quelques lignes :

1. Entre juin et octobre 2019 toutes les formations prévues ont pu être dispensées:

- 35 représentants des associations d'usagers de l'eau ont reçues une formation de 2 jours sur la gestion durable de l'eau
- 38 représentants des 9 comités d'eau, d'hygiène et d'assainissement (CEHA), des Associations des usagers d'Eau Potable (AUPE) ont été formés à l'hygiène et à l'assainissement.
- 19 maçons ont été formés aux techniques de construction des dalles pour les latrines publiques ou familiales.



L'intérêt du lavage des mains avec du savon

Les maçons en formation

- 249 femmes ont été formées en pratiques agricoles contribuant à la pérennisation des périmètres maraîchers afin que les familles se nourrissent sainement et durablement : gestion durable des ressources naturelles, vulgarisation de pratiques plus agro écologiques, etc...



- 7180 personnes ont assisté aux représentations théâtrales sur les thèmes des bonnes pratiques de l'usage de l'eau, sur l'hygiène et sur l'assainissement.



- Depuis le mois de mai, la radio locale diffuse 3 fois par semaine des émissions sur les mêmes thèmes : toute la population de Pel les écoute avec enthousiasme d'autant qu'il y a souvent des tables rondes animées par des docteurs et infirmières.

2. Concernant les infrastructures, les latrines publiques ont été terminées en juin dernier et elles sont très utilisées. Nous sommes actuellement en train de leur installer des points d'eau plus proche.

Ici la canalisation qui amènera l'eau de la borne fontaine aux latrines publiques du marché.



Ici la canalisation qui amènera l'eau de la borne fontaine aux latrines publiques du marché.

- D'autre part les 28 latrines familiales sont terminées et fonctionnelles.
- En octobre 2019 nous avons lancé la construction d'un nouveau puits moderne dans un quartier de Birga Dogon : jusqu'à maintenant les 350 familles devaient parcourir près de 2 kilomètres pour s'approvisionner en eau. Comme les 4 autres puits déjà construits, celui-ci aura une aire d'assainissement et un dispositif d'abreuvement pour les animaux.



Les bénévoles du village autour du trou : ils vont remonter le sable et les roches dégagés à la pioche par les puisatiers, et pour la construction des buses ils vont chercher l'eau à 2 km du chantier.



Les maçons qui construisent les buses pour sécuriser le puits : un travail titanesque et dangereux !

3. Prochainement nous compléterons les formations aux maraîchers, et nous aménagerons un nouveau périmètre maraîcher à Birga Anakana.

Ensuite viendra le temps de l'audit qui marquera la fin de cette première phase de projet.

Vous avez été nombreux, individuellement ou par le biais de vos associations, à soutenir cette belle aventure humaine ; grâce à vous nous avons, non seulement obtenus 10861€ mais surtout beaucoup d'encouragements. Merci à tous : sur place les choses avancent, et c'est formidable.

LES BARRIS



Depuis que les touristes sont équipés de GPS, ils sont nombreux à entrer dans notre ville depuis la route qui rejoint Millau et l'A75. C'est sur cet axe, le long de la route royale d'Aix à Montauban (D999) que s'était établi dès le Moyen-Âge, le troisième faubourg du Vigan, les Barris. Son nom vient de l'occitan «barro» qui signifie clôture et par extension remparts. En effet, cette rue aboutissait à la porte haute, au sommet des remparts de la ville du Vigan. On retrouve ce toponyme dans plusieurs villages des alentours, notamment à Aulas qui possède aussi sa rue des Barris.

Quartier d'abord assez modeste, occupé par de nombreux jardins potagers entourés de pierres de rivière, il prit son essor après la destruction des remparts en 1629, suite à la Paix d'Alès qui mit fin aux guerres de Rohan en supprimant les places fortes militaires protestantes. À cette époque, et jusqu'à la Révolution française, les familles ayant fait fortune, principalement dans le négoce de la soie, y font bâtir leurs hôtels particuliers. On en compte pas moins de huit !

L'hôtel de Ginestous, remarquable pour son jardin et surtout son salon de musique unique dans le Midi de la France, abrite la Caisse d'épargne. Il n'est séparé que d'une rue de l'hôtel Esterhazy (pharmacie d'Arnal). Cette proximité donna naissance à une histoire d'amour romanesque entre Marie-Anne Esterhazy et le marquis de Ginestous, gouverneur de la ville. Le ballet des valets, apportant d'un côté de la rue à l'autre, des mots doux, fut fructueux puisque cette relation donna deux descendants illustres : Valentin Esterhazy, confident de Marie-Antoinette à Versailles, et plus proche de nous, Ferdinand Walsin-Esterhazy, véritable coupable de l'Affaire Dreyfus.

Non loin de là, le plus discret hôtel de Roussy qui fait l'angle avec la rue de l'Horloge abritait un exemplaire de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert.

Bâti vers 1750, au centre du quartier des Barris, l'hôtel de Faventines est certainement le plus somptueux du Vigan. Il est la copie de l'hôtel Biron aujourd'hui Musée Rodin à Paris. Les viganais le connaissent sous le nom de Château d'Assas depuis le milieu du XIX^e siècle lorsqu'il fut racheté par la famille du fameux chevalier d'Assas. Il est inscrit à l'inventaire des Monuments historiques depuis 1949 et est aujourd'hui le siège de la médiathèque intercommunale.

L'hôtel de Barral d'Arènes, bâti par l'écuyer de la fille de Louis XV, Théodore de Barral d'Arènes, lieutenant-général du Roi en Languedoc, est l'écrin de la Sous-Préfecture.

L'hôtel Arnal du Currel (maison Coulomb) vit naître en 1858, Jean-Charles Arnal du Currel, évêque de Monaco de 1903 à 1915.

L'hôtel Meynier de Salinelles (maison Doulier) était la résidence de riches propriétaires terriens, ainsi que le lieu de résidence des pasteurs de l'Église réformée jusqu'en 1938.

L'hôtel de Vissec (maison Laporte), propriété des Montfaucon puis des de la Tour-du-Pin, s'élève sur l'emplacement du château Lombard, antique demeure démolie par les troupes de Rohan.

Malgré cette implantation bourgeoise, la rue des Barris a longtemps été très animée par ses nombreux commerces (les meubles Quézel, la papeterie A la Plume d'or, la pâtisserie Junier, la boucherie Domergue, les chaussures Flourit, l'hôtel du Commerce, le café Jeanne d'Arc).

Au XIX^e siècle, une nouvelle rue fut percée au centre du quartier des Barris : l'avenue Jeanne d'Arc. On y vit apparaître une chapelle : celle de l'Église Libre (maison Ullern) à partir de 1849, au loin les écoles publiques (bâties en 1885) et même la caserne des pompiers (salle Jeanne d'Arc) ! Une autre rue permit ensuite de rallier la promenade des châtaigniers : la rue de l'enclos, où la chapelle et le presbytère méthodiste (salle Wesley) furent érigés. Cette rue devint durant la Seconde Guerre mondiale la rue du Général Huntziger puis prit son nom actuel en 1945 : rue de la Libération.

La rue des Barris est aussi l'une des victimes récurrentes des épisodes cévenols lorsque le Valdourbie révèle sa vraie nature. Les rues perpendiculaires à celle des Barris (rue du Valdourbie et rue de la Carrière) abritent alors le lit de cette rivière capricieuse.

Aujourd'hui, la rue des Barris n'est plus si vivante mais elle peut servir d'indice pour reconnaître un viganais authentique : celui-ci accentue toujours la première syllabe de « Barris » !



ÉTAT CIVIL DU 11/06/2019 AU 10/12/2019

NAISSANCES : 13

BONNET Timéo né le 18 juin 2019 à GANGES (Hérault) fils de BONNET Gabriel et de GABRIELLI Céline
 CLEMENT Zacharia né le 11 juin 2019 à MONTPELLIER (Hérault) fils de CLEMENT Simon et de EL HASSANI Samia
 DURAND KULAWIK Ayrton né le 2 juillet 2019 à BAYONNE (Pyrénées-Atlantiques) fils de DURAND Henri et de KULAWIK Mélody
 FERRARI DE COLOMBI Milana née le 31 août 2019 à GANGES (Hérault) fille de FERRARI Emmanuel et de DE COLOMBI Miléna
 GIRARDIN Madeline née le 11 septembre 2019 à GANGES (Hérault) fille de GIRARDIN Sébastien et de VILLARD Elisa
 GIRARDIN Alice née le 11 septembre 2019 à GANGES (Hérault) fille de GIRARDIN Sébastien et de VILLARD Elisa
 GEVAUDAN Mya née le 23 septembre 2019 à GANGES (Hérault) fille de GEVAUDAN Ludovic et de DESSE Cathy
 BATAILLE Léo né le 28 septembre 2019 à GANGES (Hérault) fils de BATAILLE Steven et PASQUIER Valérie
 AIT TEDARTE Kamil né le 13 octobre 2019 à NIMES (Gard) fils de AIT TEDARTE Jamal et de ROUAOUI Nezha
 SAULLE DURAND Billie née le 06 novembre 2019 à GANGES (Hérault) fille de DURAND Rodolphe et de SAULLE Anna
 CHEAM Eliza née le 05 décembre 2019 à GANGES (Hérault) fille de CHEAM Tharhit et de CHHOUK Srey Touch
 MORLON Raphaël né le 06 décembre 2019 à GANGES (Hérault) fils de MORLON Marc et de NICOLAS Morgane
 NKUMA OMBALE Laurena née le 07 décembre 2019 à GANGES (Hérault) fille de NKUMU OMBALE Laurinca et de THOMAS Léna

MARIAGES : 7

M. XXXXXXXX et XXXXXXXXXX mariés le 15 juin 2019
 M. WONG DA SILVA Eduardo et Mme PINQUIER Marie mariés le 06 juillet 2019
 M. AZAHAF Mustafa et Mme BAINÉ Mélody mariés le 06 juillet 2019
 M. BALJOU Simon et Mme DUARTE Lucia mariés le 20 juillet 2019
 M. KIOUS Saïd et Mme BAROUDI Djouher mariés le 03 août 2019
 M. FLACELIERE Maxime et Mme MARTINEZ Géraldine mariés le 24 août 2019
 M. REY Bernard et Mme BERNARD mariés le 05 novembre 2019

DÉCÈS : 40

M. GALLAND Jacques décédé le 13 juin 2019 à MONTPELLIER (Hérault)
 M. CAUSSE Fernand décédé le 16 juin 2019 à LE VIGAN (Gard)
 Mme GALY Gilberte décédée le 18 juin 2019 à LE VIGAN (Gard)
 M. GARCIA Carlo décédé le 01 juillet 2019 à LE VIGAN (Gard)
 M. CALVAS Marcel décédé le 02 juillet 2019 à LE VIGAN (Gard)
 M. BOISSON Jean décédé le 02 juillet 2019 à LE VIGAN (Gard)
 M. PIALOT Gilbert décédé le 03 juillet 2019 à LE VIGAN (Gard)

M. GARCIA Carlo décédé le 01 juillet 2019 à LE VIGAN (Gard)
 Mme REKAB-DUCHÊNE Nadia décédée le 06 juillet 2019 à LE VIGAN (Gard)
 Mme PEREZ Juliette décédée le 17 juillet 2019 à LE VIGAN (Gard)
 M. BICHET Georges décédé le 19 juillet 2019 à NIMES (Gard)
 M. FAY René décédé le 20 juillet 2019 à NIMES (Gard)
 Mme PECHIN Brigitte décédée le 28 juillet 2019 à NIMES (Gard)
 M. MAURIN Raymond décédé le 29 juillet 2019 à LE VIGAN (Gard)
 M. LAURENS Robert décédé le 05 août 2019 à LE VIGAN (Gard)
 M. MÉRIOT Didier décédé le 18 août 2019 à LE VIGAN (Gard)
 Mme BOULET Christiane décédée le 23 août 2019 à LE VIGAN (Gard)
 M. MAESTRI Robert décédé le 25 août 2019 à LE VIGAN (Gard)
 M. LAUNE René décédé le 31 août 2019 à LE VIGAN (Gard)
 M. BRETON Paul décédé le 04 septembre 2019 à LE VIGAN (Gard)
 M. VELLAS Pierre décédé le 12 septembre 2019 à LE VIGAN (Gard)
 Mme OUILLET Annie décédée le 11 septembre 2019 à CASTELNAU-LE-LEZ (Hérault)
 M. BARRAL Robert décédé le 14 septembre 2019 à LE VIGAN (Gard)
 Mme BARRET Béatrice décédée le 15 septembre 2019 à MONTPELLIER (34)
 M. CALVET Pierre décédé le 17 septembre 2019 à NIMES (Gard)
 M. ROBLES Louis décédé le 05 octobre 2019 à LE VIGAN (Gard)
 Mme HOT Marthe décédée le 13 octobre 2019 à LE VIGAN (Gard)
 M. MAURIN Fernand décédé le 17 octobre 2019 à LE VIGAN (Gard)
 Mme CAMPLU Lucienne décédée le 24 octobre 2019 à LE VIGAN (Gard)
 Mme VIGROUX Irène décédée le 28 octobre 2019 à LE VIGAN (Gard)
 M. ESPAGNE Vincent décédé le 26 octobre 2019 à LE VIGAN (Gard)
 Mme BOUDARD Colette décédée le 02 novembre 2019 à LE VIGAN (Gard)
 M. LACAS Michel décédé le 04 novembre 2019 à LE VIGAN (Gard)
 Mme NAPON Florance décédée le 06 novembre 2019 à LE VIGAN (Gard)
 Mme LOPEZ Anne-Marie décédée le 13 novembre 2019 à LE VIGAN (Gard)
 Mme KLEIN Irène décédée le 17 novembre 2019 à GANGES (Hérault)
 M. GUIBAL Pierre décédé le 21 novembre 2019 à GANGES (Hérault)
 Mme GOSNIK Serge décédé le 26 novembre 2019 à GANGES (Hérault)
 Mme MAZADE Alice décédée le 30 novembre 2019 à GANGES (Hérault)
 Mme MARCHANT Evelynne décédée le 09 décembre 2019 à GANGES (Hérault)

HOMMAGE À COLETTE BOUDARD

Colette,

Tu as fait le choix de partir avant que la maladie ne te mette en situation de dépendance.

Nous respectons ta décision mais tout est allé si vite... tu nous manques. Femme dévouée, pétillante, pleine d'humour, tu as toujours pris tes responsabilités, que ce soit dans ton métier d'infirmière, ton engagement comme conseillère municipale ou ta participation au Conseil de surveillance de l'hôpital du Vigan.

Tu t'étais engagée avec énergie dans plusieurs actions humanitaires et sociales et tu militais avec ferveur pour les associations ADMD et Ultime Liberté pour que chacun ait la liberté de disposer de sa personne, de son corps et de sa vie face à la maladie.

Nous garderons de toi le souvenir de ton investissement sans faille au sein de notre groupe, toujours présente, toujours disponible et prête à aider. Mais aussi auprès des jeunes migrants venus de Calais que tu as accueillis à leur descente du bus les bras grands ouverts et à qui tu n'as plus lâché la main. Nous n'oublierons jamais le goût des succulentes pâtisseries que tu nous préparais avec tant de talent !

Aujourd'hui nos pensées vont vers ton époux Michel, tes enfants et petits-enfants que tu étais si heureuse d'accueillir en vacances au Vigan.

Merci pour tout ce travail solidaire, merci pour ta disponibilité, merci pour ta franchise, merci pour ton humour, merci d'avoir été là dans les moments difficiles, merci pour tout ce que tu nous as apporté et donné, merci, merci, merci.

Ton groupe : Alexandre, Anne, Anne-Laure, Anne-Lise, Chantal, Christian, Christiane, Coline, Corinne, Denis, Emmanuel, Eric, Francys, Frédéric, Jacques, Jean, Laurence, Lionel, Pascal, Patrice, Pierre, Sophie, Sylvie, Yvette



«Nous nous joignons à l'ensemble de l'équipe municipale sans distinction, et ce, dans le plus grand des respects, pour honorer la mémoire de Madame Colette Boudard. Nous pouvons imaginer la tristesse de ses proches ainsi que celle de sa famille. Nous voulons par ces quelques mots partager leur peine. Avec l'expression de nos plus sincères condoléances.»

L'équipe de l'opposition municipale.

Madame Colette BOUDARD était Représentante des Usagers au sein de l'hôpital de proximité du Vigan depuis 2015.

A ce titre, elle siégeait au Conseil de Surveillance de l'établissement comme personne qualifiée avec voix délibérative et était membre des Commissions Administratives Paritaires Locales.

Élue Présidente de la Commission Des Usagers, son implication a permis non seulement de conforter ce dialogue existant entre les usagers et l'hôpital mais aussi de développer une collaboration étroite avec la Direction en étant force de proposition notamment en ce qui concerne les Droits des patients et en participant au Comité de Pilotage Qualité de l'établissement.

Des propositions d'amélioration ont été concrétisées telles que l'évolution du livret d'accueil de l'utilisateur ou la mise à jour du questionnaire de satisfaction patient.

Son investissement et sa présence auprès des patients et de l'institution ont été appréciés de tous.

L'équipe de l'hôpital du Vigan.



La **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS VIGANAIS**
offre du 7 au 22 décembre **3 500 €**
en bons d'achats à valoir chez les commerçants adhérents à l'UPV



MAGIE DE NOËL

LE VIGAN - DU 18 AU 31 DÉC.

ANIMATIONS PROPOSÉES PAR L'UNION DES PROFESSIONNELS DU PAYS VIGANAIS

PARADE DE NOËL . ATELIERS . MUSIQUE . SPECTACLES
DESSIN ANIMÉ . BALADES EN CALÈCHE . PATINOIRE
MANÈGES . ROUE DE LA CHANCE ...

22 DÉCEMBRE - MARCHÉ DE NOËL



ECOUTEZ
AU VIGAN 87.8

[**+ d'infos**
au 04 67 81 01 72]